



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • No 12 • Novembre - Décembre 2012

LUTTE CONTRE LA LRA

L'ONU et l'Union africaine envisagent une campagne de mobilisation de fonds

Le 18 décembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa, a présenté au Conseil de sécurité, le troisième Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Il a souligné que la sous-région continue d'être confrontée à certains défis, en particulier dans les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), le groupe rebelle armé qui sème la terreur aux confins de la République démocratique du Congo (RDC), de la République centrafricaine (RCA) et du Soudan du Sud.

Dans ce contexte, M. Abou Moussa a observé que l'une des principales préoccupations de l'heure concerne la finalisation du document de programme nécessaire à la mise en œuvre effective de la stratégie de lutte contre la LRA et la mobilisation des ressources conséquentes.

leur domicile dans les zones où opère la LRA.

Pour le reste, le Rapport du Secrétaire général de l'ONU met l'accent sur les efforts entrepris pour soutenir les organisations sous-régionales dans l'organisation d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Le Rapport insiste par ailleurs sur l'importance de plus en plus accordée à l'UNOCA par différents partenaires et pays de la sous-région. Les nombreuses demandes d'assistance qu'il reçoit montrent que la création du Bureau a comblé un vide en matière de diplomatie préventive. Ces demandes portent, entre autres, sur la médiation et la facilitation du dialogue entre formations politiques gouvernementales et d'opposition, le soutien au renforcement des capacités des organisations régionales, etc.



M. Abou Moussa lors de son intervention au Conseil de sécurité. Photo ONU/Bryan Brown

Dans cette perspective, UNOCA, en étroite collaboration avec le Bureau de l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la LRA, organisera une réunion en début 2013 pour lever des fonds destinés au financement des projets de développement dans les régions affectées par les activités de la LRA.

180 attaques de la LRA en 2012

Dans son rapport sur l'UNOCA, M. Ban Ki-moon indique que ce groupe armé demeure une grande menace pour la paix et la sécurité, notamment dans les zones frontalières reculées de la République démocratique du Congo et de la République centrafricaine. Il constitue également un obstacle à l'accès des organismes humanitaires aux personnes déplacées et aux populations d'accueil.

Depuis début 2012, les partenaires humanitaires ont en effet fait état de 180 attaques imputées à la LRA, dont 42 en RCA et 138 en RDC, qui ont entraîné la mort de 39 civils. Par ailleurs, 193 personnes ont été enlevées dont un tiers d'enfants. De plus, quelque 443 000 personnes ont été chassées de

Le Représentant spécial a néanmoins averti qu'il existait une disparité évidente entre les ressources dont bénéficie l'UNOCA et l'ampleur de ses missions. Même s'il sait que les membres du Conseil en étaient conscients, il a tenu à le mentionner, en précisant que son Bureau essaie de « faire plus avec moins » de moyens, comme l'a recommandé le Secrétaire général. L'intégralité du Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA et sur la LRA est disponible sur notre site internet : <http://unoca.unmissions.org>.

LRA : TROISIEME REUNION DU MCC A BANGUI

Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire, a représenté UNOCA à la troisième réunion du Mécanisme conjoint de coordination (MCC) de l'Initiative de coopération régionale de l'Union africaine pour l'élimination de la LRA, qui a eu lieu à Bangui (RCA) le 20 décembre. Cette réunion a permis aux participants et aux Chefs d'Etat major des pays affectés par la LRA, de réaffirmer la nécessité de mettre en œuvre, de manière urgente, la stratégie régionale développée et adoptée en juin 2012 par le Conseil de sécurité de l'ONU.

35EME REUNION MINISTERIELLE DE L'UNSAC

L'ONU salue les efforts que déploient les Etats en matière de prévention des conflits



Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a dit sa satisfaction par rapport aux efforts que déploient les Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) en matière de prévention des conflits. Dans un message lu par M. Abou

Moussa, son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la 35^e réunion du Comité le 6 décembre à Brazzaville, il a réitéré la ferme détermination de l'ONU de continuer à les aider à faire face aux nombreux défis qui interpellent la sous-région dans ce domaine. Il a énuméré les questions urgentes, en insistant sur la recrudescence des groupes armés dans certains pays membres et leurs conséquences sécuritaires et humanitaires pour toute la région ; le crime organisé transnational et les trafics en tous genres, y compris le trafic de drogue et d'êtres humains, particulièrement celui des enfants et des jeunes filles ; la montée de l'insécurité transfrontalière et du grand banditisme le long des grands axes routiers reliant les pays de la sous-région ; les menaces terroristes dans le Sahel voisin et leur impact sur l'Afrique centrale ; etc. Sur ce dernier point, le Secrétaire général de l'ONU s'est félicité de la mise en place d'un réseau régional des points focaux sur le contre-terrorisme, conformément à la « Déclaration sur une Feuille de route pour la lutte contre le terro-

risme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée à l'issue de la 33^e réunion ministérielle de l'UNSAC tenue à Bangui (République Centrafricaine) en décembre 2011.

Plus d'engagement

M. Ban Ki-moon a également mis un accent particulier sur l'épineux problème de la prolifération des armes légères et de petit calibre. Il a rappelé l'importance de la Convention de Kinshasa dans la lutte contre ce phénomène et encouragé les Etats membres de l'UNSAC à mettre tout en œuvre en vue de sa ratification et son entrée en vigueur effective. Il s'est réjoui de l'attention que le Comité accorde à cette question, ainsi qu'à celle de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

En dehors de l'ONU, les Représentants de l'Union africaine (M. Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité) et de la CEEAC (Général Guy Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint) ont prononcé des allocutions pendant la cérémonie officielle de la 35^e réunion ministérielle de l'UNSAC. MM. Laurent Kavakure, ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale (président sortant de l'UNSAC), et Blaise Ikouebe, ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération (nouveau président de l'UNSAC), ont également chacun fait une intervention pour rappeler la nécessité de consolider les acquis et de renforcer la coopération dans les actions relatives à la résolution pacifique des conflits.

Débutée le 3 décembre avec la réunion des experts, la 35^e session ministérielle de l'UNSAC a pris fin le 7 décembre avec l'adoption de la « Déclaration de Brazzaville » relative à la « revitalisation » des activités du Comité (voir page suivante). Le Président congolais, M. Denis Sassou N'guesso, a donné des orientations claires par rapport à ce défi. « Il nous faut (...) faire preuve de plus d'engagement, de volonté politique, de respect des décisions prises, de solidarité, pour bâtir une Afrique centrale plus sûre, plus forte, plus stable, plus intégrée et plus prospère », a-t-il souligné avec force dans son discours à l'ouverture de la cérémonie de commémoration du 20^e anniversaire de l'UNSAC le 7 décembre. Tous les témoignages délivrés à cette occasion ont reconnu et amplifié ce diagnostic.

La 36^e réunion de l'UNSAC est prévue à Malabo (Guinée Equatoriale) durant le premier semestre 2013.



35ÈME RÉUNION DE L'UNSAC

LES MINISTRES ONT ADOPTÉ LA « DÉCLARATION DE BRAZZAVILLE » POUR REVITALISER LE COMITÉ



Nous, Ministres et Chefs de délégations des Etats membres du Comité Consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, réunis à Brazzaville, en République du Congo, le 6 décembre 2012 à l'occasion de la trente-cinquième réunion ministérielle du Comité, avons



adopté la déclaration dite « *Déclaration de Brazzaville* » dont la teneur suit :

Guidés par la ferme volonté de nos Chefs d'Etat de promouvoir la paix, la sécurité et le bon voisinage dans la sous-région d'Afrique Centrale ;

Considérant les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et l'Acte Constitutif de l'Union Africaine ;

Prenant note du bilan largement positif des 20 ans d'existence du Comité en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique Centrale ;

Conscients que le Comité demeure un instrument indispensable au service de la paix et de la sécurité en Afrique Centrale;

Convaincus de l'intérêt pour la sous région d'assurer la pérennisation des activités du Comité par une action plus soutenue à travers un appui financier conséquent au Fonds d'affectation spéciale ;

Réaffirmons notre attachement aux buts et objectifs du Comité Consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de



sécurité en Afrique centrale ;

Recommandons aux secrétariats du Comité (UNOCA) et de la CEEAC de renforcer leur coopération, notamment dans le suivi et la mise en œuvre des décisions et recommandations du Comité ;

Renouvelons notre engagement à apporter notre appui financier au Comité à travers le fonds d'affectation spéciale conformément à la Déclaration de Libreville.

Demandons au Bureau régional des Nations Unies en Afrique Centrale (UNOCA), en collaboration avec le Secrétariat Général de la CEEAC, de présenter un rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Comité à chacune de ses sessions ».

Fait à Brazzaville, le 7 décembre 2012

Le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) demeure un instrument indispensable au service de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

20EME ANNIVERSAIRE DE L'UNSAC

Le TP Mazembé remporte le « match pour la paix et la sécurité en Afrique centrale »



Le Tout puissant Mazembé de la République démocratique du Congo (RDC) a remporté le « match pour la paix et la sécurité en Afrique centrale » organisé le 7 décembre dans le cadre du 20^e anniversaire du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Le club de Lubumbashi a battu les Diables noirs du Congo par 2 buts à 0 grâce aux réalisations de Kand Amukok (50^e minute) et Trésor Mputu Mabi (52^e), le capitaine. Malgré leurs efforts, les locaux n'ont pas pu tromper la vigilance du portier Matampeli Vumi, dont l'équipe a terminé la rencontre à dix après l'expulsion du défenseur Kimwaki Mpela suite à un deuxième carton jaune écopé à la 73^e minute.

Avant le coup d'envoi, les joueurs, accompagnés par les arbitres conduits par Tsiba Kamba Lazard (Congo), avaient déroulé une affiche exprimant leur soutien aux « initiatives (...) des Nations Unies et des Etats de l'Afrique centrale en faveur de la paix et de la sécurité dans la sous-région ». Sur des banderoles déployées au stade Alphonse Massamba-Debat de Brazzaville, d'autres messages renforçaient cette idée en mettant en valeur l'importance du football comme outil au service de la diplomatie préventive.

Compte tenu de cet esprit de fraternité et de solidarité, les deux équipes ont logiquement reçu chacune un trophée offert par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), qui a mis

en place ce match avec la Confédération africaine de football (CAF). Celui des Diables noirs a été remis par M. Abou Moussa, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA. Le TP Mazembé a reçu le sien des mains de M. Basile Ikouebe, ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération. Il était entouré pour la circonstance de plusieurs personnalités, dont M. Constant Omari, membre du Comité exécutif de la CAF et président de Fédération congolaise de football association (FECOFA), représentant le Président de la CAF.

L'appui du gouvernement congolais et de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a considérablement contribué à la réussite de cet événement, qui a été suivi par 9500 spectateurs - soit plus de la moitié de la capacité du stade Alphonse Massamba-Debat (17899 places). Ils ont participé avec ferveur à la fête, entonnant des chants populaires pour galvaniser les acteurs et maintenir l'ambiance électrique généralement entretenue lors des grands matches. Le beau spectacle était en effet au rendez-vous, avec des actions alléchantes qui ont confirmé les qualités techniques et tactiques des joueurs ayant pris part à la rencontre, qui s'est déroulée en présence des autorités civiles, politiques et diplomatiques, y compris des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'UNSAC présents dans la capitale congolaise pour leur 35^e réunion.



Fanions UNOCA en mains, les joueurs du TP Mazembé et des Diables noirs affichent leur solidarité pour la paix en Afrique centrale

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Mise en place d'un réseau régional de coordination

Les experts réunis à Brazzaville lors de la 35^e session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ont pris acte de la mise en place d'un réseau régional chargé de coordonner la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes dans la sous-région. Il s'agit en effet de l'une des principales conclusions d'un atelier organisé dans la capitale congolaise du 1^{er} au 2 décembre par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (CTITF/UNCCT), la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) avec le concours des Etats de la sous-région.

L'atelier avait pour but de réfléchir aux modalités de la mise en œuvre de la « Déclaration sur une Feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée à l'issue de la 33^e réunion de l'UNSAC tenue en décembre 2011 à Bangui en République Centrafricaine (RCA).



Le réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes jouera un rôle crucial dans le suivi de ce dossier. Il est placé sous la coordination du Professeur Mvomo Ela Wullson (photo), en service à la Délégation générale à la sûreté nationale (DGSN), qui faisait partie de la délégation des experts camerounais à la 35^e réunion de l'UNSAC. Enseignant-chercheur à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), au Cours supérieur inter-armées de défense (CSID) et à l'Ecole internationale des forces de sécurité (EIFORCES) de Yaoundé, cet analyste et spécialiste en géostratégie, défense et sécurité est conscient de l'ampleur de la tâche et des défis qui interpellent ce réseau, particulièrement dans une Afrique centrale confrontée à des « menaces terroristes non négligeables ».

« Au-delà de la nécessité d'avoir une vision commune face à ces menaces, notre réseau a pour vocation d'y proposer une réponse intégrée et multisectorielle dans la dynamique définie par l'ONU », souligne-t-il. « Nous nous attèlerons aussi à mettre en place un mécanisme d'évaluation permanente en relation avec nos partenaires pour mesurer les progrès accomplis et les progrès à accomplir dans ce domaine, pour une efficacité toujours croissante », ajoute-t-il.

Pour des raisons opérationnelles, des points focaux ont été désignés dans chaque pays membre ainsi que des facilitateurs thématiques pour des questions spécifiques : police et sécurité (Gabon) ; douanes, immigration, contrôle aux frontières (Congo) ; blanchiment d'argent et financement du terrorisme (Groupe d'action pour le blanchiment d'argent en Afrique centrale - GABAC) ; Justice (Sao Tomé et Principe) ; Armes légères et de petit calibre (Burundi) ; société civile, droits de l'homme (Cameroun).

Des priorités ont été établies sur la base de ces découpages avec pour finalité, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre. Un délai de 28 mois a été arrêté pour l'aboutissement de ce projet qui devrait, par la suite, être endossé par les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UNSAC.

EN BREF

UNRCCA

Déjà 5 ans au service de la paix

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a pris part aux activités marquant le cinquième anniversaire du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA), du 10 au 12 décembre 2012 à Ashgabat, capitale du Turkménistan. M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé du Département Affaires politiques, a également assisté à cette importante manifestation, tout comme le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest (UNOWA), M. Said Djinnit.

Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale (UNRCCA) est dirigé par M. Miroslav Jenca. Comme l'UNOCA et l'UNOWA, le Centre relève du Département des Affaires politiques de l'ONU.

ARMÉE DE RESISTANCE DU SEIGNEUR :

Un symposium sur le programme DDRRR

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a participé le 30 novembre à Addis Abeba (Ethiopie) à un symposium de haut niveau sur les aspects politiques et stratégiques du programme Désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réinsertion (DDRRR) mis en place dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Organisée par le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, cette rencontre a été précédée par une réunion technique de quatre jours (du 26 au 29 Novembre) au cours de laquelle des experts ont élaboré un manuel de procédures sur cet important programme. Celui-ci a été réalisé avec la contribution significative de plusieurs missions de l'ONU et des partenaires clés, y compris les représentants de l'Union africaine, du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de l'UNOCA.

SOMMET GLOBAL SUR LA LRA

Le Chef de l'UNOCA à Washington

A l'invitation de l'ONG *Invisible Children*, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOCA a participé au Sommet mondial sur l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui s'est tenu à Washington DC du 17 et 18 Novembre. L'événement, qui a réuni plus de 6000 personnes représentant une dizaine d'institutions et d'anonymes préoccupés par les atrocités de la LRA, lui a permis de faire le point sur les efforts que déploient l'ONU et ses partenaires dans le cadre de la lutte contre ce groupe armé.

AUDIENCE AVEC LE CHEF DE L'ETAT EQUATO-GUINEEN Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA reçu par le Président Obiang Nguema Mbasogo



Le Président équato-guinéen s'est entretenu avec le Chef de l'UNOCA (1er et 2e à partir de la droite) en marge de la finale de la Coupe d'Afrique des nations de football féminin entre la Guinée Equatoriale et l'Afrique du Sud (4-0).

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa a été reçu le 11 novembre à Malabo par le Président équato-guinéen, en présence du Coordonnateur résident, M. Leo I. Heileman. Quatre sujets essentiels ont été évoqués par le Représentant spécial lors de cette audience.

Il a rendu compte de l'état d'avancement du dossier relatif à l'organisation du Sommet régional sur la piraterie maritime et les vols à main armée dans le Golfe de Guinée. M. Abou Moussa a notamment rappelé les principales résolutions de la première réunion du Comité de pilotage, qui a décidé que cet événement aura lieu au Cameroun en avril 2013. La réunion ministérielle préparatoire se tiendra au Bénin un mois avant.

L'implication de la Guinée Equatoriale dans les travaux des Commissions mixtes avec les pays voisins (Cameroun et Gabon) était également au centre des propos du Chef de l'UNOCA, ainsi que la contribution des autorités de Malabo au succès du 11e Sommet de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) tenu en juillet à Brazzaville (Congo). La question de l'intégration régionale préoccupe en effet l'UNOCA, qui travaille activement pour garantir la paix et la sécurité, condition sine qua non de cette intégration et du développement durable.

Entretenir les bonnes relations avec les pays voisins...

Pour le reste, le Chef de l'UNOCA a exprimé sa gratitude au Président équato-guinéen pour le soutien constant et remarquable que son pays apporte aux Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies opérant en Guinée Equatoriale. Il a également saisi cette occasion pour féliciter le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo pour les moyens déployés par le gouvernement pour assurer la bonne organisation de la CAN

féminine (28 octobre – 11 novembre), huit mois après la CAN co-organisée avec le Gabon.

Le Chef de l'Etat équato-guinéen a remercié le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale pour ses mots encourageants et pour le briefing sur la gestion de certains dossiers importants. Il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération sous-régionale. Ce qui, selon le Président équato-guinéen, passe prioritairement par l'entretien et le maintien des bonnes relations avec les pays voisins.

C'est la deuxième fois que le Chef de l'UNOCA rencontrait le Président Obiang Nguema Mbasogo. Lors de leur première audience le 26 juillet 2011 à Bata, la capitale économique, M. Abou Moussa avait noté avec intérêt l'importance que la Guinée Equatoriale accorde à la paix et à la résolution pacifique des conflits. Il avait également eu des séances de travail avec des ministres et diplomates qui avaient exprimé leur soutien à l'UNOCA fruit, selon eux, de la politique de proximité que développe le Secrétaire général de l'ONU pour rapprocher les Nations Unies des Etats membres afin de mieux répondre à leurs préoccupations.

L'implication de la Guinée Equatoriale dans les travaux des Commissions mixtes avec les pays voisins (Cameroun et Gabon) était au centre des propos du Chef de l'UNOCA, ainsi que la contribution des autorités de Malabo au succès du 11e Sommet de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) tenu en juillet à Brazzaville (Congo). La question de l'intégration régionale préoccupe en effet l'UNOCA, qui travaille activement pour garantir la paix et la sécurité, condition sine qua non de cette intégration et du développement durable.

Echanges de documents entre le Chef de l'UNOCA et le Président de la CAF, en présence du Coordonnateur résident du Système de l'ONU et du Secrétaire général de la CAF.



Afrique centrale : l'UNOCA et la CAF s'engagent à promouvoir la paix et la sécurité à travers le football

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Confédération africaine de football (CAF) ont signé samedi 10 novembre, à Malabo, la capitale de la Guinée Equatoriale, un partenariat devant permettre de conjuguer leurs efforts pour mieux promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale.

Le document matérialisant cette coopération a été paraphé en marge de la 8^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football féminin par MM. Issa Hayatou et Abou Moussa, respectivement Président de la CAF et Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA. Ils étaient entourés pour la circonstance par M. Leo I. Heileman, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en Guinée Equatoriale et M. Hicham El Amrani, Secrétaire général de la CAF, venu à Malabo spécialement pour cet événement qui a mobilisé plusieurs membres de la grande famille du football et de nombreux médias.

Sensibiliser le public

Les dirigeants de la CAF et de l'UNOCA concrétisent ainsi leur volonté plusieurs fois exprimée de rappeler que le football n'est pas seulement un spectacle ou un jeu, mais aussi qu'il comporte des enjeux en tant qu'outil au service de la diplomatie préventive. Il constitue en effet une plate-forme pour la promotion de ce concept, qui consiste en un ensemble de mesures adoptées pour empêcher l'éclatement des différends, les résoudre avant qu'ils ne dégénèrent en conflit ou pour circonscrire les conflits lorsqu'ils éclatent.

Le football, sport le plus populaire du monde, offre également un formidable espace de communication dont la CAF et l'UNOCA se

serviront pour faire passer des messages sous différents formats, afin de sensibiliser le public sur l'importance de la paix pour le développement durable et l'intégration de l'Afrique centrale, une sous-région « pleine d'énergie et de potentialités ».

Ces actions communes seront essentiellement développées lors des phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations et de toute autre manifestation organisée sous l'égide de la CAF en Afrique centrale. De même, l'instance faîtière du football continental et l'UNOCA mobiliseront leur expertise respective chaque fois que cela est nécessaire pour faire avancer les valeurs communes qu'ils défendent, notamment l'esprit d'équipe, le fair-play, le respect des règles établies ou des lois du jeu, la compréhension mutuelle, la tolérance et l'humilité.

Dans ce sens, la CAF s'était engagée à soutenir l'UNOCA l'organisation d'un « match pour la paix et la sécurité en Afrique centrale » dans le cadre de la célébration du 20^e anniversaire du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) le 7 décembre à Brazzaville au Congo (Voir page 4).

Le football constitue une plate-forme pour la promotion de la diplomatie préventive, qui consiste en un ensemble de mesures adoptées pour empêcher l'éclatement des différends, les résoudre avant qu'ils ne dégénèrent en conflit ou pour circonscrire les conflits lorsqu'ils éclatent.

L'ONU réitère son engagement dans la lutte contre la piraterie maritime



Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a réaffirmé le 28 novembre à Luanda, la détermination de l'ONU dans la lutte contre la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le Golfe de Guinée. « Le port de Cotonou (Bénin) perd environ 70 % de ses recettes du fait de ce phénomène qui constitue un sujet de grande préoccupation pour les Nations Unies », a-t-il noté lors d'une conférence de presse dans la capitale angolaise où, la veille, il avait représenté le Secrétaire général de l'ONU à la cérémonie officielle d'ouverture de la « Conférence de Luanda sur la paix et la sécurité dans la région du Golfe de Guinée ». Il a précisé que suite à une demande du président béninois qui avait tiré la sonnette d'alarme sur ce sujet, M. Ban Ki-moon avait envoyé une mission dans la région (Bénin, Nigeria, Gabon et Angola) en novembre 2011 pour une évaluation prospective.

M. Abou Moussa a rappelé que dans ce contexte, l'UNOCA et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) ont été chargés par le Conseil de sécurité d'accompagner les efforts des organisations sous-régionales dans la tenue d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays du Golfe de Guinée consacré à l'adoption d'une stratégie pour faire face à cette question cruciale.

« Depuis le mois de mai 2012, nous sommes résolument mobilisés pour atteindre cet objectif primordial. Nous avons suffisamment avancé sur plusieurs points essentiels », a expliqué le Chef de l'UNOCA, précisant que ce Sommet est prévu au Cameroun en avril 2013 et sera précédé par une réunion ministérielle un mois plus tôt au Bénin. M. Abou Moussa a saisi cette occasion pour saluer la meilleure coopération dont font preuve les principaux partenaires sous-régionaux de l'ONU dans la gestion de ce dossier, notamment la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG).

Objectif commun

Lors de son séjour à Luanda, M. Abou Moussa a d'ailleurs eu une séance de travail avec M. Miguel Trovoada, Secrétaire exécutif de la Commission



du Golfe de Guinée. Les deux personnalités se sont rencontrées le 27 novembre en marge de la « Conférence de Luanda sur la paix et la sécurité dans la région du Golfe de Guinée » organisé par le gouvernement angolais jusqu'au 29 novembre. « Nous considérons cette initiative comme une contribution positive aux réflexions en cours sur la recherche des solutions à la situation dramatique que connaît cette région », commenté le Chef de l'UNOCA.

Dans ce sens, M. Abou Moussa a souligné que la Déclaration adoptée à l'issue des travaux sera très utile pour la préparation du Sommet envisagé au Cameroun. « Nous visons un même objectif : la paix et la sécurité, conditions sine qua non de l'intégration régionale et du développement durable », a-t-il souligné, lançant un appel afin que ces valeurs soient défendues partout où elles sont menacées, y compris en République démocratique du Congo (RDC). Il a rassuré les journalistes quant à la forte implication de l'ONU dans les démarches visant à mettre fin au conflit qui secoue ce pays dont l'Angola est l'un des voisins.

Sommet sur le golfe de Guinée : le Conseiller militaire était au Abidjan pour une réunion préparatoire



Le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), a représenté le Bureau à la deuxième réunion du Comité de pilotage préparatoire au Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement sur la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée. Cette rencontre a eu lieu du 17 au 18 décembre à Abidjan (Côte d'Ivoire). La première réunion du Comité de pilotage s'était tenue à Libreville (Gabon) le 23 octobre. En dehors de M. Nassour Guélingdouksia Ouaidou, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA ; MM. Miguel Trovoada, Secrétaire exécutif de la Commission du golfe de Guinée (CGG) ; Isaac Chima ARMSTRONG, Chargé de Programme Sécurité régionale à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'ouest et chef de l'UNOWA, avaient pris part aux travaux. Ceux-ci avaient débouché, entre autres, sur la décision d'organiser le Sommet sur la piraterie maritime au Cameroun en avril 2013. Le 7 décembre 2012, le Secrétaire général de la CEEAC était à Yaoundé où il a rencontré le Président camerounais, M. Paul Biya, pour l'en informer officiellement.

VISITE DE TRAVAIL EN ANGOLA

Importante activité diplomatique et politique à Luanda



En dehors de la Conférence de Luanda à laquelle il a pris part au nom du Secrétaire général de l'ONU, M. Abou Moussa a mené une importante activité diplomatique et politique pendant son séjour en Angola du 26 au 28 novembre. Il a en effet eu des échanges fructueux avec les autorités de Luanda, qu'il tenait à rencontrer dans le cadre de ses visites de familiarisation avec les pays membres de la CEEAC, principal partenaire de l'UNOCA. Ses audiences avec le ministre des Relations extérieures, M. Gorges Chicoti (à droite, première photo), et le Secrétaire d'Etat à la Défense, M. Gaspar Santos Rufino (à droite sur la deuxième photo), lui ont permis de faire le point sur les activités de l'UNOCA depuis son inauguration officielle en mars 2011. Ils ont également échangé des points de vue sur les questions relatives à la paix et à la sécurité dans la sous-région, y compris celles liées à la gestion des flux migratoires.

Le Représentant spécial a rappelé que les agences onusiennes présentes en Angola sont à la disposition du gouvernement pour soutenir leurs programmes visant le développement et le renforcement de l'Etat de droit.

« La coopération avec l'ONU fait partie de nos priorités », a indiqué le ministre des Affaires étrangères, renouvelant le soutien du gouvernement angolais à l'UNOCA dans l'exécution de son mandat.

Lors de ses différentes consultations, le Chef de l'UNOCA était accompagné, entre autres, par la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies en Angola, Mme Maria Valle Ribeiro.

Concertation avec les collègues du Système des Nations Unies



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a eu une séance de travail avec les collègues du Système des Nations Unies opérant en Angola. L'occasion de leur présenter les priorités du Bureau et les actions essentielles menées ces derniers mois. M. Abou Moussa a salué les collègues pour leur contribution à la mise en œuvre de son mandat, qui comporte un important volet sur la coordination et le renforcement des activités des Agences, Fonds et Programmes de l'ONU basés en Afrique centrale. La réunion du 26 novembre a permis de mettre un accent sur la nécessité de maintenir cette bonne relation.

Composée de 13 agences, le Système des Nations Unies en Angola est placé sous la coordination de Mme Maria Valle Ribeiro par ailleurs Représentante résidente du PNUD.

RENCONTRE AVEC LE CORPS DIPLOMATIQUE

Le Chef de l'UNOCA exprime sa préoccupation face à la situation des civils à l'Est de la RDC



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a exprimé le 23 novembre à Libreville, sa vive préoccupation par rapport à « la situation douloureuse » qui prévaut à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis plus de sept mois. Lors de la traditionnelle session d'information avec les ambassadeurs et membres du corps diplomatique accrédités au Gabon, il a rappelé que les Nations Unies condamnent la violence sous toutes ses formes compte tenu, entre autres, des « graves conséquences humanitaires et sécuritaires qu'elle engendre » et dont sont généralement victimes les populations civiles.

M. Abou Moussa a indiqué que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les hauts responsables de l'ONU au siège à New York sont mobilisés « pour gérer au mieux cette triste situation et mettre rapidement fin aux souffrances des populations ». A cet effet, il a rappelé que le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a toujours insisté sur « la nécessité de poursuivre et de renforcer le dialogue de haut niveau tant sur le plan bilatéral que régional ». Dans ce contexte, le Chef de l'UNOCA a formulé le vœu que les conclusions du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs qui a eu lieu le 24 novembre à Kampala (Ouganda) constituent une étape positive dans la recherche d'une solution définitive à cette crise.

Panorama de la situation politique et sécuritaire

M. Abou Moussa a entretenu les diplomates sur plusieurs autres dossiers suivis par l'UNOCA depuis leur troisième rencontre du 12 juin. Il a notamment fait le point sur les efforts déployés par son Bureau dans le cadre de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ; le combat contre le chômage des jeunes ainsi que sur la préparation du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la lutte contre la piraterie maritime et les vols à main armée en mer dans le Golfe de Guinée. De même, il a rendu compte des actions entreprises en vue de renforcer la coordination avec les



représentations onusiennes en Afrique centrale et la coopération avec les organisations sous-régionales.

Par ailleurs, M. Abou Moussa a informé la communauté diplomatique de la tenue, du 3 au 7 décembre à Brazzaville (Congo), de la 35^e réunion ministérielle et du 20^e anniversaire du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).

Une quarantaine de participants ont pris part à cette session d'information, qui a également permis aux ambassadeurs et représentants des organisations internationales de partager leurs points de vue sur la situation socio-politique et sécuritaire de la sous-région ainsi que sur les défis auquel est confronté l'UNOCA dans l'exécution de son mandat.

Dans le cadre de la recherche d'une solution durable à la situation qui prévaut à l'Est de la RDC, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a toujours insisté sur « la nécessité de poursuivre et de renforcer le dialogue de haut niveau tant sur le plan bilatéral que régional ».

GESTION DES CONFLITS

Les fonctionnaires de l'UNOCA et de la CEEAC désormais mieux outillés en matière de médiation

La vingtaine de fonctionnaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) qui ont pris part à un atelier de formation sur la médiation, du 12 au 14 novembre au siège de l'UNOCA à Libreville (Gabon) ont exprimé leur satisfaction, soulignant qu'ils sont désormais mieux outillés dans ce domaine.

Facilitation des processus de dialogue

Ils ont notamment renforcé leurs capacités professionnelles et opérationnelles en ce qui concerne la facilitation des processus de dialogue, première étape dans la compréhension des enjeux liés au règlement pacifique des différends et des conflits. Une approche basée sur le partage des expériences et les études de cas a permis aux formateurs d'enrichir la réflexion sur ce sujet tout en plongeant les participants dans des réalités concrètes pouvant inspirer leurs pratiques de la médiation.

« Cette rencontre était très importante. La CEEAC compte sur l'appui de l'UNOCA pour organiser une formation similaire au profit des Etats membres afin de leur permettre de disposer de ressources humaines suffisantes pour la prévention et la gestion des conflits », commente M. Salomon Abba Nyerambaye, Directeur de cabinet du Secrétaire général de la CEEAC.

Plusieurs recommandations ayant sanctionné les travaux vont dans ce sens. Elles insistent particulièrement sur la nécessité de développer des dispositifs politiques et institutionnels de la CEEAC, y compris en mettant en place des structures d'appui à la médiation dans chaque pays de la sous-région et en promouvant les cadres de dialogue avec les partis politiques, la société civile et les organisations de femmes en matière de prévention de conflits et de médiation. Un accent a été mis sur cette contribution des femmes, dont la présence dans les unités compétentes au sein de l'UNOCA et de la CEEAC devrait être renforcée.

En mettant fin aux travaux mercredi 14 novembre, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a favorablement accueilli ces conclusions. Il a rappelé l'importance que le Secrétaire général de l'ONU attache à la médiation et surtout à la diplomatie préventive, un des piliers de son deuxième mandat. Dans ce contexte, M. Abou Moussa a invité les différentes parties prenantes à prendre les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre des recommandations de Libreville. Le Comité de suivi et d'évaluation composé des membres de l'UNOCA et de la CEEAC qui a été mis en place a la lourde responsabilité d'y veiller. M. Olai Voionmaa, l'un des formateurs venu de New York (USA) où il est en poste à l'Unité d'appui à la Médiation du Département des Affaires politiques de l'ONU a indiqué que ladite Unité reste disposée à accompagner ce processus.

Les participants (ici avec le Représentant spécial) ont gardé de meilleurs souvenirs de l'atelier de Libreville.



UNESCO : M. ALAIN GODONOU EST LE NOUVEAU REPRESENTANT RESIDENT



M. Alain Godonou a été nommé Directeur du Bureau multi-pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Libreville à compter du 1er décembre 2012. Il représente l'institution auprès du Gabon, de la Guinée Equatoriale et de Sao Tomé et Príncipe. La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, lui a fait confiance pour ses qualités professionnelles, intellectuelles et managériales ainsi que pour sa connaissance de l'Organisation.

Une expérience très riche

Avant son nouveau poste, M. Alain Godonou, qui a rejoint l'UNESCO en janvier 2010, était en effet Directeur des programmes thématiques pour la diversité et le dialogue au Secteur de la Culture au siège, à Paris. Auparavant, il avait dirigé et assuré l'essor de l'Ecole du patrimoine africain (EPA) dont il est le fondateur (1998) et qui est basée au Bénin, son pays. De 1996 à 1998, il a été consultant et expert associé du Centre inter-

national d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) à Rome (Italie). Il travaillait notamment pour le programme de prévention dans les musées africains (PREMA). Il a une grande expérience dans ce domaine puisqu'entre 1985 et 1994, il avait occupé les fonctions de Chargé de recherches puis de Conservateur au sein de la Direction des musées, monuments et sites du Bénin. Il a par ailleurs coordonné les travaux de rehabilitation du site du Patrimoine mondial *Les Palais royaux d'Abomey* au Bénin.

De plus, M. Alain Godonou a conçu et piloté plusieurs initiatives et programmes, dont les *Musées au service du développement* et le *Réseau des établissements culturels d'Afrique de l'Ouest (RECAO)*. Il a présidé le panel Patrimoine du colloque "Culture et création, facteurs de développement" organisé à Bruxelles (Belgique) en 2009 par la Commission européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

M. Alain Godonou a reçu plusieurs distinctions. Il a été, entre autres, lauréat, en septembre 2005 à la Haye, de la médaille ICOM-CC (Comité de conservation de l'ICOM), en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la conservation du patrimoine dans le monde. En juillet 2007 à Brazzaville, il a également eu le Prix Ifé du Festival panafricain de la musique (FESPAM) pour son rôle dans l'innovation culturelle en Afrique.

M. Alain Godonou est titulaire d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées en conservation des biens culturels (Paris I Panthéon-Sorbonne, 1995) et d'un Diplôme de technicien de conservation et restauration du patrimoine culturel d'Afrique noire (ICCROM-Paris, 1987) ainsi que d'une Maîtrise d'Histoire et Archéologie (1985) et d'une Licence en Finances (1983) obtenus à l'Université du Bénin.

M. Alain Godonou remplace M. Mohammed Bachiri, parti à la retraite.

RCA : Mme Kaarina Immonen nouvelle Représentante spéciale adjointe



Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a nommé Mme Kaarina Immonen, de la Finlande, Représentante spéciale adjointe pour la République centrafricaine. Mme Immonen assumera également les fonctions de Coordinatrice résidente de l'ONU et de Coordinatrice humanitaire. Elle remplace M. Bo Schack, du Danemark. Le Secrétaire général exprime sa gratitude à M. Schack pour ses bons et loyaux services au sein de l'Organisation, ainsi que pour son engagement en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité en République centrafricaine. Le Secrétaire général est également reconnaissant à M. Modibo Touré pour sa contribution, en tant que Coordonnateur résident de l'ONU et Coordonnateur humanitaire, aux efforts des Nations Unies dans le pays.

Mme Immonen possède plus de 16 ans d'expérience dans les domaines de la prévention des conflits, des stratégies de relèvement au sortir d'un conflit, du développement et de la conduite d'opérations sur le terrain. Avant cette nomination, Mme Immonen a occupé différents postes au sein du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), y compris en tant que Coordinatrice résidente de l'ONU et Représentante résidente du PNUD en Moldavie, de 2007 à 2012. Elle a aussi été Représentante résidente adjointe du PNUD en Fédération de Russie et a assumé des fonctions similaires en Géorgie. Elle a commencé sa carrière en tant que « Administrateur auxiliaire » du PNUD au Congo, avant d'occuper plusieurs postes, toujours au sein du PNUD, au Viet Nam, au Rwanda, au Kenya et au Cambodge.

Mme Immonen est diplômée en sciences politiques et en relations internationales de l'Université de Genève et de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, en Suisse. (Source - Texte et Photo : ONU/BINUCA)



Gumisai quitte Libreville, pas UNOCA



Gumisai a quitté Libreville mercredi 19 décembre à destination de New York (USA) où il reprendra ses activités en tant que Conseiller politique à la Division Afrique II du Département des Affaires politiques de l'ONU. Pendant un an, il a considérablement contribué à la mise en œuvre du mandat de l'UNOCA, partageant sa riche expérience avec des collègues et faisant preuve d'un grand professionnalisme dans le suivi des dossiers, en particulier celui de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Il en était en effet le Point focal. Il s'y est consacré avec beaucoup d'ardeur. Un hommage mérité lui a été rendu le 14 décembre dans la salle de conférence de la villa 56, en présence du Représentant spécial et chef de l'UNOCA. M. Abou Moussa a retracé le contexte dans lequel le jeune zimbabwéen est arrivé à UNOCA. Il lui a souhaité bonne chance dans la suite de sa belle carrière, tout en saluant ses qualités humaines et son humilité. Le personnel garde aussi de lui de très bons souvenirs. Beaucoup ont vite compris que sa simplicité fait partie de sa force.

Le Représentant spécial a indiqué que Gumisai reste un digne membre de la famille UNOCA. Un statut qui lui fait plaisir, puisqu'il a soutenu qu'il quitte Libreville, mais pas UNOCA. Mieux, il a rassuré les collègues qu'il reviendra dans la capitale gabonaise chaque fois qu'il en aura l'occasion. D'autant plus qu'il y a aussi construit un réseau d'amis, y compris au « Ballon d'Or » où, pour maintenir la forme et combattre le stress, il se retrouvait régulièrement pour une partie de football. Deux séances spéciales ont été organisées en son honneur les 14 et 17 décembre. Des moments conviviaux qui vont lui manquer, tout comme bien d'autres choses auxquelles sa charmante famille et lui s'étaient habitués. Les derniers instants passés à l'aéroport international Léon Mba de Libreville avec des collègues, amis et connaissances venus nombreux lui dire au revoir ont renforcé ce sentiment. Gumisai était le dernier passager à embarquer...

A tres bientôt cher Frère.

MAINTIEN DE LA PAIX

Le Chef de Cabinet au "front"

M. Anatole Ayissi, Chef de Cabinet, a participé à une conférence organisée du 13 au 14 décembre 2012 à Turin (Italie) par le *United Nations System Staff College* (UNSSCU). Cette rencontre a permis de réfléchir sur les scénarios des opérations de maintien de la paix à l'horizon 2025. Au-delà des défis auxquels ces opérations sont confrontées aujourd'hui, les discussions ont mis en relief, entre autres, l'importance de la protection des civils ainsi que la nécessité de renforcer la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, notamment en dynamisant les mécanismes de diplomatie préventive. Dans ce sens, les participants ont plaidé pour une adéquation entre l'alerte rapide et l'action rapide.

TIC

Marjoleine et les leçons de Valence

Mlle Marjoleine Baloubiyembe, Assistante au Service des Technologies de l'Information et de la Communication/UNOCA, a participé à un séminaire de formation ayant regroupé, du 26 au 30 novembre à Valence (Espagne), des collègues issus de huit Missions onusiennes. La formation portait sur les principes fondamentaux de la sécurisation et de la gestion virtuelle des données. Elle a permis de renforcer leurs expériences en matière de gestion, à distance, de différentes ressources informatiques notamment des serveurs, mais également des applications, y compris le contrôle de leurs niveaux de sécurité. Marjoleine a déjà commencé la mise en pratique des leçons apprises. Elle garantit qu'en 2013, elle s'emploiera à monter des projets devant favoriser l'amélioration de la qualité de travail au sein de l'UNOCA, particulièrement en ce qui concerne la sécurité informatique, la connexion facile et à très grande vitesse, etc.

30 NOVEMBRE 2012

Sébastien a eu un an de plus



Le 30 novembre 2012 était un jour comme les autres pour Sébastien (Responsable des Finances), mais pas pour ses collègues qui avaient secrètement planifié et organisé son anniversaire. Après une journée de travail chargé comme d'habitude, il a été invité à y prendre part, dans la grande salle de la villa 57 abritant le Service d'appui à la mission. Sébastien a été naturellement très ému par cette surprise agréable. Retenant à peine ses larmes de joie, il a exprimé sa reconnaissance aux un(e)s et aux autres, avant d'apprécier les délicieux gâteaux commandés à cette occasion. Vasy! (Chef du Service d'appui à la mission) lui a renouvelé ses encouragements et ses félicitations pour son professionnalisme.

Rendez-vous le 30 novembre 2013.



Meilleurs Voeux Best Wishes

M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, ainsi que tous ses collègues vous adressent leurs meilleurs voeux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2013

Mr. Abou Moussa, Special Representative of the UN Secretary-General and Head of the United Nations Regional Office for Central Africa and all his colleagues wish you good health, happiness and prosperity for 2013

REPONSE AU JEU- CONCOURS No 04

- Quand et où a été adoptée la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes les pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage » ? **La Convention a été adoptée le 30 avril 2010 à Kinshasa (RDC)**

- Quels sont les pays qui ont signé cette Convention ?

Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine (RCA), Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et Tchad

Quels sont ceux qui l'ont déjà ratifiée ? **Gabon, RCA et Tchad. Lors de la 35e réunion de l'UNSAC, le Congo a annoncé qu'il a engagé la procédure de ratification.**

RESULTAT

Il n'y a malheureusement pas eu de gagnant parmi les 43 participants au jeu. Aucune bonne réponse n'a été en effet enregistrée.



LES ECHOS
DE LA CITE



Bulletin d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - No 08 - Juillet 2012

A LA UNE

Le Gabon réitère son soutien au Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale



Une publication de l'Unité de l'Information publique

Contact : Norbert N. Ouendji - ouendji@un.org

Site internet : <http://unoca.unmissions.org>

Cité de la Démocratie, Villas 55, 56, 57

B.P. : 23773 Libreville, Gabon

Téléphone : +(241) 05 72 23 23

Merci pour tout le soutien que vous nous avez apporté en 2012. Rendez-vous en 2013 pour de nouveaux défis communs.